L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 17 AOUT 1863. Entre les rues Bienville et Conti

NOUVELLE-ORLEANS; LUNDI MATIN, 17 AOUT.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Hoffman & Marks à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 38—marchandises sèches, lingerie pour messieurs et marchandises avariées.

Par Phinney & Amory, à leur bureau, au coin des rues Camp et Commune—coton.

Par J. P. Boisseau, au coin des rues Magazine et Gravier—meubles.

Par H. H. McLean, à 10 heures, dans la rue de la Commune, No 47, près Magazine—bouilloire, machine, &c.

Par R. T. Montgomery, à 10 heures, dans la rue Washington, No 25—meubles, échelles, peintures, &c, &c, et buggy.

NOUVELLE PAR LA VOIE DE L'OUEST.

Les guérillas sur le Mississippi.

ATTAQUE D'UN BATEAU A VAPEUR.

AFFAIRES A HELENA.

Troubles dans le Missouri.

LA CONSCRIPTION DANS LE MASSACHUSETTS.

Nous avons reçu plusieurs journaux de Memphis; le dernier en date est l'*Evening Bulletin* du 11 courant. Nous lui empruntons les nouvelles qui suivent:

Attaque du *Rose Hambleton*.

Le bateau à vapeur *Rose Hambleton*, venant de Cincinnati ici rapporte qu'on a tiré sur lui à la tête de l'île No. 37, à environ 85 milles au-dessus de cette ville. L'attaque a eu lieu dimanche à sept heures et demie du soir; au moment où il cotoyait la rive du Tennessee, il a reçu une volée de mousqueterie tirée par une vingtaine de guérillas. Plusieurs balles ont frappé le bateau, l'une d'elles a traversé la cabine du commis, mais personne n'a été blessé. Le *Rose* a fait force de vapeur, peu disposé à atterrer par obéissance à cette sommation.

Nous présumons que ces guérillas font partie de la bande commandée par Bob Morris, bien connu dans le coin nord Est du comté Shelby comme voleur de chevaux quand la guerre éclata. Depuis quelque temps il opère dans les collines du Big Creek.

Affaires à Héléna.

Nous apprenons de Héléna qu'un détachement de 15 ou 20 hommes, portant des dépêches du général Davidson au général Steele, a été attaqué dimanche à 20 milles de Helena par une centaine de rebelles. Sept hommes du détachement ont été tués et les autres poursuivis jusqu'à six milles de Helena, ont réussi à s'échapper.

Le général Steele vient de prendre le commandement à Helena. Le commandant du poste est le général Solomon.

Sommaire des nouvelles du Nord.

L'*Evening Bulletin* du 11 a reçu des avis du Nord jusqu'au 3, mais il ne donne aucune nouvelle saillante. Nous trouvons les paragraphes suivants dans son sommaire.

Le général Burnside a défendu toute communication entre les citoyens de Cincinnati et les prisonniers rebelles qui sont dans cette ville.

Une bande de voleurs, commandés par Sy. Gordon a fait une descente sur la ville de Ste Catherine, comté de Linn, Missouri, station du chemin de fer de Hannibal et St-Joseph, dans la nuit du 4 courant. Ils ont pris à MM. F. S. Black & Cie une forte somme d'argent et des marchandises pour $900, à MM Salisbury & Cie $500 en argent et des marchandises, à M. Snow près de $1,000 dont 520 en or, et des médicaments.

Le gouverneur Andrew du Massachusetts a donné des ordres pour l'organisation d'une milice active pour la défense de l'Etat. La force se composera de 130 compagnies d'infanterie, de 12 de cavalerie et de 6 batteries.

Le maire Opdyke de New York, en vertu d'une résolution du conseil a offert une récompense additionnelle de $500 pour appréhension et la conviction des meurtriers du colonel O'Brien.

Manille, capitale des Iles Philippines, a éprouvé le 3 juin un tremblement de terre qui a détruit la moitié de la ville, et fait périr 2000 personnes. La population de la ville est de 100,000 âmes, sur ce chiffre il y a 8000 européens et 7000 chinois.

On pense qu'il y aura dans le Massachusetts un autre tirage pour obtenir des conscrits, attendu qu'on ne trouve pas un homme sur cinq propre à faire un soldat. On n'a jusqu'à présent envoyé au camp que 800 hommes, et un grand nombre d'entre eux ont déjà réussi à s'échapper.

La campagne électorale dans l'Ohio est très animée.

Le comité central national démocratique du Rhode Island devait se réunir le 15 août à Newport.

Mille conscrits dans le comté de Lancaster, Pennsylvanie, ont payé les $300 d'exemption.

Le *New-York Express* dit qu'il y a des preuves positives que le gouvernement anglais envoie dans ce pays des criminels condamnés. On en a trouvé deux à bord du *E. H Taylor*, qui est arrivé à New-York. Ils ont avoué avoir été condamnés pour crime en Angleterre, et ont dit que le gouvernement anglais avait payé leur passage aux Etats Unis. On ne leur a pas permis d'aller aux colonies anglaises, et ils disent qu'un grand nombre de leurs camarades ont été envoyés de la même façon dans ce pays.

JOURNAL DE L'OUEST—Nous avons reçu de M. E. Hilborn, marchand de journaux, rue Baronne, No 5, des exemplaires du *Memphis Bulletin* de la date la plus récente. On trouvera toujours chez lui des journaux du Nord et de l'Ouest des dernières dates.

HORRIBLE ASSASSINAT COMMIS PAR DES NEGRES.

(Correspondance du *St-Louis Republican* du 7.)

Nous débarquâmes à un endroit appelé Compromise, dans le Tennessee, près de la ligne de séparation entre le Kentucky et le Tennessee, et nous y apprîmes, de la bouche des voisins, qu'un horrible crime y avait été commis la veille, dans la matinée. Dix-huit soldats nègres, bien armés, venus du camp de l'île No 10, s'étaient rendus à la maison de Frank Beckam, près de l'endroit où nous sommes descendus ce matin et l'avaient assassiné lui, âgé de 40 ans, son vieux père âgé de 80 et quatre enfants, partie de sa famille, Laura âgée de 14 ans, Kate, âgée de 10, Caroline, âgée de 7 et Richard, âgé de 2 ans. Ils se saisirent d'abord de M. Beckham et de son vieux père, les lièrent ensemble et les poussèrent sur les bords du fleuve. Là ils les tuèrent à coups de fusils et de poignard et les jetèrent à l'eau. Ils jetèrent ensuite dans le fleuve le petit Dick et les deux plus jeunes sœurs qu'ils avaient attachées ensemble et assommées, la sœur aînée à coups de crosses de fusil.

Les corps du vieux major Beckham et du plus jeune enfant ont été retrouvés. Nous les avons vus dans la maison où on les avait rapportés. Heureusement deux autres enfants se trouvaient à l'école, quand les nègres sont venus, et la mère, avec un autre enfant âgé de 4 ans, était allée à Owensboro, Kentucky. Tous les autres ont été assassinés.

Douze nègres ont été arrêtés par notre cavalerie et sont en prison maintenant à l'île No 10. Six autres ont échappé jusqu'à présent. On croit que la raison immédiate de cet acte est que Mme Beckham était allée dans les hauts du fleuve avec une jeune négresse dont la mère avait fui et s'était rendue à l'île No 10 où elle se trouvait actuellement.

Les nègres avaient taché d'enlever la jeune négresse, mais M. Beckham, qui était bien armé, les avait fait renoncer à leur entreprise.

Je tiens ces renseignements des voisins et d'un nommé M. Max Jehlan qui avait quitté une heure auparavant la maison de M. Beckham et qui est maintenant passager à bord du bateau.

GEO. O. HART.

NASSAU.

Le rôle que ce port de mer anglais, situé dans le centre de l'Archipel de Bahama, par le 24e degré de latitude, joue encore aujourd'hui, comme entrepôt de marine pour les coureurs de blocus est considérable. Nous croyons donc qu'on ne lira pas sans intérêt les détails suivants qui concernent cette place:

La ville de Nassau est batie sur un lit de pierre calcaire. Les maisons y sont construites avec des pierres de la même nature. Les rues en sont pavées, en un mot, toute l'île est de pierre calcaire à l'exception des arbres, des fruits et des productions. Les habitants eux-mêmes ont un peu de ce caractère, à les juger par leur indolence et leurs habitudes, et la puissance d'absorption qu'ils ont montrée depuis le commencement de la rébellion. La blancheur resplendissante des rues et des pavés jure cependant avec le caractère de la population dont la majorité est de couleur. Cette population [illegible] le dire, est bienveillante et hospitalière à un très haut degré et je me rappelle avec reconnaissance toutes les bontés qu'elle a eues pour moi.

J'ai été étonné de la paix et de l'ordre qui règnent dans la ville. Je croyais trouver dans cette serre chaude de sécessionnistes et de partisans de la sécession un repaire de vices et de crimes; je croyais y voir tous les excès; et cependant il n'y a que 76 hommes de police, à part la garnison de 450 hommes qui se tient dans les casernes et les fortifications. Les coureurs de blocus semblent être une classe de gens fort respectable, sur le principe de New York, peut-être, que l'argent fait le gentleman; et quelques-uns de ces gens là, depuis les capitaines jusqu'aux garçons de cabine, ont fait d'immenses fortunes.

Le port de Nassau est jusqu'à un certain point fortifié, et dans un cas de guerre on pourrait y élever promptement d'autres fortifications; mais deux ou trois monitors rendraient bientôt la place intenable. Dans le cas d'une guerre avec l'Angleterre notre unique objet en prenant Nassau serait de priver l'ennemi d'un entrepôt précieux et d'une station marine en face de nos côtes.

Le port de Nassau est formé par une langue étroite de terre—Hog Island—courant parallèlement avec la côte Nord de la Nouvelle Providence, à la distance d'un demi-mille, offrant ainsi une entrée à l'Est et à l'Ouest, et constituant un bassin sûr et commode. Il y a à Nassau onze mille habitants environ et dans toutes les îles Bahamas 36,000.

Le gouvernement de l'Archipel est administré par un gouverneur nommé par la couronne et assisté d'un conseil Exécutif, d'un conseil Législatif et d'une chambre d'Assemblée. La Chambre est composée de 25 ou 26 membres, la plupart élus par le peuple. Tous résident à Nassau, même ceux qui représentent les autres îles. Le gouvernement est représenté dans la Chambre basse par l'avocat général, l'arpenteur général, le secrétaire colonial, et d'autres officiers ministériels. Les membres du conseil Législatif ou du Sénat, au nombre de cinq ou six, sont nommés par le gouverneur.

Par cet arrangement, le gouverneur possède un grand pouvoir et de fait toutes les principales mesures émanent de lui et du Conseil Exécutif. Ainsi, le peuple jouit de la plus grande liberté et l'administration est confiée à la classe la plus sage et la plus intelligente. Le vote populaire loin de pouvoir effectuer des mesures dangereuses et révolutionnaires, cède au contraire facilement aux intentions sages et utiles de l'administration.

Les instruments d'agriculture sont très simples. Ils consistent en un pic de fer et une petite hâche. Avec ces outils, la croute de la terre est enlevée et des trous dans lesquels on dépose les grains de maïs, sont creusés dans le roc. J'ai visité dernièrement un bosquet d'orangers contenant 13,00 arbres de cette espèce. Cette plantation est sous la garde d'un jeune ecclésiastique anglais dont l'église est dans le voisinage et qui fait de la ferme son presbytère ou comme il l'appelle, sa résidence de garçon.

Il nous reçut avec politesse et nous fit visiter les lieux. Les arbres, tout incroyable que cela soit, viennent dans l'anfractuosité des rochers ou plutôt s'élèvent du sein des pierres calcaires qui forment la couche de l'île. Sur les terres hautes les arbres ne sont pas si vigoureux que sur les terres de niveau avec la mer, où ils sont si productifs qu'il faut en étayer les branches pour les empêcher de rompre sous le poids des fruits. On nous parla d'un arbre dont les branches basses seules avaient donné 3,000 oranges et dont le sommet n'avait pas encore été touché. La seule nourriture qu'ils reçoivent est l'humidité qui filtre d'en haut. La superficie est blanche et aride. Avec un tel climat et tant de dons de la Providence à leur portée, peut-on s'étonner qu'un tel peuple soit heureux?

5 juillet—Notre consul W. C. Thompson, remplaçant par intérim M Hawley qui est allé au Nord pour raison de santé, a refusé d'arborer hier, 4 juillet, le drapeau des *Stars and Stripes* sur la maison consulaire, parce que, a-t-il dit, notre emblème national est trop peu respecté ici. Et cependant on y voit des Américains par milliers. Tout commentaire est inutile.

Chronique Locale.

LA MORT DU NEGRE JENKINS—Voici la substance des dépositions que le coroner a entendues et que l'heure avancée à laquelle l'enquête a été terminée nous a empêchés de publier dans notre dernier numéro.

Margaret Dingey a vu arrêter une escouade de soldats de couleur; l'un d'eux avait un fusil. Les soldats couraient, celui qui portait l'arme cria: "je tuerai le s....e....de....g...." Lorsqu'il arriva à l'angle de la rue Apollon et du Felicity Road, l'escouade était au milieu de la rue. George Barker, jeune homme de couleur, qu'on avait envoyer chercher la personne poursuivie revint dire qu'il ne l'avait point vue; le soldat armé s'écria: "je le tuerai." L'escouade se retira. William (la victime) passa peu après dans la rue, le témoin lui conseilla de rentrer chez lui, car on le tuerait. Il répondit qu'on ne lui ferait pas de mal, puis il alla jusqu'à la porte de la résidence de son maître et s'arrêta. Mme Dingey rentra chez elle; quelques instants plus tard elle entendit la détonation de fusils. Elle vit ensuite le cadavre de William dans la rue Bacchus, à un demi îlet de la maison qu'elle habite.

George Addison, alias Barker, soldat de la compagnie C, d'un régiment dont il ignore le numéro, a déclaré qu'il était sorti, vers neuf heures du soir, avec une escouade que commandait le sergent Pete Johnson, homme de couleur. Ce dernier était le seul qui fût armé il avait un fusil de chasse à deux coups. L'escouade cherchait des hommes qui avaient déserté la compagnie, elle rencontra, à l'angle des rues Ste-Marie et Apollon, Bill Jenkins (le défunt) qui courait avec un bâton. Le sergent lui demanda sa passe, il répondit qu'il n'en avait pas, le sergent lui ordonna d'entrer dans les rangs. Bill lui fit observer qu'il n'appartenait pas à l'armée, mais il obéit néanmoins et l'escouade se mit en marche. A un îlet et demi du point de départ, Bill s'écria: "Je ne resterai pas dans les rangs pour un S... eo... de G... quelconque." Il s'élança hors des rangs et l'escouade le poursuivit; il ramassa une brique et la lança à la tête du sergent qui se baissa et l'évita, il se baissa pour en ramasser une autre. Le sergent fit feu sur lui. On chercha vainement un cab. L'escouade courut à la caserne, au Southern Cotton Press, afin d'annoncer ce qui venait de se passer. Le témoin a ajouté que Bill avait donné des coups de pied à quelques uns des soldats. Qu'il s'était enfui en jurant le général Banks et qu'il n'appartenait pas à la compagnie. Le témoin n'avait jamais vu à la presse à coton.

Wm Tanner, homme de couleur, a déclaré avoir vu le jeune nègre à la presse à coton, il y a quelques jours. Jenkins ou Bill déserta la nuit que le témoin était de garde. Lorsque l'escouade rencontra Jenkins, le sergent ordonna à ce dernier de rentrer dans les rangs. Jenkins s'y étant refusé, le sergent le prit par l'épaule et l'y poussa. Le sergent était le seul homme qui fut armé il avait le fusil sur l'épaule dans le moment. Au bout d'un îlet, Jenkins appela les soldats de s... nègres yankees, des e.... de g... et s'enfuit en disant que s'il s'échappait le sergent n'aurait plus l'occasion de faire d'autres excursions. Il lança une brique à la tête du sergent et était sur le point d'en jeter une autre lorsque le sergent lui cria de s'arrêter et fit feu sur lui. Le sergent recommanda à l'escouade de ne pas révéler ce qui s'était passé avant qu'il en parlât au colonel.

La suite de l'enquête aura lieu cette après-midi, à quatre heures.

ACCIDENT—Philip Long, Allemand, âgé de trente-deux ans, membre de la compagnie G du 1er régiment de cavalerie de la Louisiane, s'est noyé dans le fleuve. On a trouvé son cadavre en face de la rue Louisa. Verdict, accident.

HOMICIDE—Le soldat nègre qui a tué un soldat blanc, il y a deux jours, à Carrollton, n'a pas encore été jugé. Le défunt appartenait au 21e régiment de l'Indiana et le prisonnier à l'un des régiments de couleur de la Louisiane. On sait aujourd'hui qu'ils s'étaient disputés au sujet de volailles et qu'à la suite de la querelle, le nègre s'arma d'un revolver, tira sur le blanc et l'étendit raide mort à ses pieds, on sait en outre que c'est à grand peine que le nègre a pu être soustrait à la vengeance immédiate des compagnons d'armes du soldat blanc.

CONDAMNATION—Levi Heidingsfelder vient d'être condamné, par le juge Atocha, à six mois de détention sur l'île aux Vaisseaux, pour avoir tenté de traverser les lignes en présentant le certificat d'ennemi d'une autre personne.

LE VOL DU GRAND CHEMIN—Plusieurs individus bien connus de la police ont été arrêtés depuis le vol et la tentative de meurtre sur le chemin macadamisé, on les soupçonne fortement d'avoir trempé dans ce double crime. Les officiers disent que les coupables sont au nombre de huit au moins.

On nous assure que Jenkins, dont nous avons déjà mentionné l'arrestation, est jusqu'ici le seul qui ait été positivement reconnu.

LA CHALEUR—Le point le plus élevé qu'ait atteint le thermomètre dans le courant de la semaine est 92°, à trois heures de l'après-midi.

ILE D'HAITI.

—On écrit de Port-au Prince, 23 juin:

"Après des débats qui ont duré dix jours, la cour martiale, réunie dans la ville de Saint-Marc, a rendu son arrêt relativement à la conspiration dont l'arrondissement de Dessalines avait été le théâtre. Sur 63 accusés, 39 ont été acquittés, 7 ont été condamnés à trois ans de réclusion pour n'avoir pas révélé le complot; les 17 autres, dont 8 contumaces, ont été condamnés à la peine de mort. Le général Legros, chef de la conspiration, Alexandre Legros, son frère, et 6 de leurs complices, ont été immédiatement fusillés. L'ordre d'exécution a été suspendu à l'égard du général Ducasse, qui commandait l'arrondissement de Dessalines, le président de la cour ainsi que l'accusateur militaire ayant fait en sa faveur un appel à la clémence du chef de l'Etat."

Nouvelles diverses.

La récolte se fait, tant bien que mal, dans les Etats de l'Ouest; mais le manque de bras est général. Des femmes allemandes ont déjà commencé à travailler dans les champs, pour remplacer les hommes; elles gagnent un dollar par jour. L'*Advertiser* de Galena (Illinois) dit que beaucoup de femmes font la moisson. Dans plusieurs townships, elles se sont réunies en corps et travaillent au profit des veuves de soldats qui ne pourraient payer des ouvriers. Grâce à cette énergie féminine, on ne s'apercevra pas trop des vides que la guerre civile a fait dans les rangs des travailleurs.

—On télégraphie de Chicago, en date du 30: Des dépêches spéciales de St-Paul, Minnesota, disent que l'expédition du capitaine Fiske a complètement réussi. La bande de la Petite-Corneille est complètement désorganisée. Tous ses guerriers l'ont abandonné, à l'exception d'une soixantaine d'entre eux. Il a fui vers le Yellowstone, de l'autre côté du Missouri. Beaucoup de chefs attendent une occasion favorable pour faire la paix avec les blancs.

—On lit dans la *Gazette* de Montréal:

"Il y a eu une émeute parmi les Indiens de l'île Manitouline, dans le lac Supérieur. Les autorités locales (anglaises) ne pouvant s'entendre avec les Peaux Rouges, et le commissaire des terres de la Couronne ne voulant pas céder sur un point auquel les Indiens tenaient beaucoup, il en est résulté des troubles. Une force de vingt officiers de police a été envoyée pour arrêter les meneurs et pour mettre à la raison un parti d'Indiens qui s'étaient portés à de graves excès. On nous dit que beaucoup de ces Indiens sont des Etats Unis et qu'ils réclament l'île Manitouline comme leur propriété exclusive. Ils refusent de reconnaître l'allégeance du gouvernement anglais ou canadien."

—On a trouvé des perles d'une grosseur remarquable et d'une belle eau dans un des ruisseaux tributaires de la rivière Bergeron, en bas du Saguenay; quelques-unes sont plus grosses qu'un pois et ont une belle teinte d'opale; d'autres sont de couleur pourpre; quelques visiteurs en ont acheté pour moins d'un dixième de leur valeur.

Minerve de Montréal.

FRANCE—On lit dans *la Nation*:

"Comme nous l'avons annoncé hier, l'empereur n'a pris encore aucune décision par rapport au gouvernement futur du Mexique. Nous pourrons ajouter qu'il s'agit, avant tout, d'établir une administration régulière sous la protection de l'armée française. Plus tard, la nation mexicaine sera appelée à se prononcer. Il paraît positif que S. A. I. l'archiduc Maximilien se trouve toujours parmi les candidats au trône du Mexique."

On lit dans le *Pays*:

"Des correspondances de Berlin, que nous avons toutes raisons de tenir pour parfaitement informées, nous parlent de démarches très actives, d'efforts très pressants que la Prusse fait en ce moment pour rompre l'entente des trois puissances dans la question polonaise, en détachant l'Autriche de la France et de l'Angleterre.

"Nous sommes fondés à dire que toutes les entreprises de la Prusse pour agir dans ce sens sur l'Autriche resteront sans résultats. Le cabinet de Vienne est plus ferme que jamais dans sa résolution de conduire au but l'œuvre importante à laquelle il s'est associé, et plus décidé que jamais, par conséquent, à marcher d'accord avec la France et l'Angleterre."

La race nègre.

(Extrait du *Journal of Commerce* du 3 août.)

La question du nègre qui est derrière la question de l'esclavage, acquiert une grande importance et devient de plus en plus pressante avec le temps. Les outrages terribles commis sur de pauvres nègres dans cette ville par la populace, il y a deux semaines, soulève ici avec une force terrible la question simple: "qu'allons-nous faire de cette race que la sagesse de Dieu nous a jetés sur les bras. Deux solutions du problème sont offertes, l'une par les abolitionistes, l'autre par la Confédération du Sud.

La première proposition est d'admettre les nègres à une égalité complète avec les blancs sous tous les rapports, de sorte que la race blanche n'ait plus à se préoccuper de la question, mais que ce soit également l'affaire des noirs. N'étant plus des inférieurs ni soumis à une dépendance, ils cesseraient alors d'être une charge pesant sur nous en qualité de supérieurs, et, on le promet du moins, s'amalgameraient avec nous pour former une race grande et pacifique, et entrer dans un millenium politique.

L'autre proposition est de garder la race dans une position d'esclavage. Le mot esclavage n'est pas exactement défini, mais il peut être pris comme signifiant, dans cette proposition, une position de travail forcé pour l'homme noir, avec des lois qui obligent les blancs à donner appui et protection comme équivalent de ce travail. Ceci implique la négation totale de toute idée d'égalité, et repose sur la base d'une inégalité reconnue entre les deux races

Il y a encore une troisième position pour la race de couleur, et c'est la position qu'elle occupe dans les Etats libres, position qui est certainement très indéfinie et qui n'est pas encore assise de façon à permettre d'être permanente ni à tourner à l'avantage d'aucune des deux races. C'est en substance une position d'inégalité reconnue dans les races, et en général de dépendance pour les noirs à l'égard des blancs. Le noir est protégé dans tous ses droits par les lois, il peut plaider en justice, a droit à la protection de la police et à toute autre protection comme les blancs, mais il ne lui est pas permis de voter, à moins qu'à ces autres titres il n'ajoute la possession de propriétés suffisantes pour satisfaire aux prescriptions de la loi.

La position du noir libre est néanmoins, comme nous l'avons dit, très peu définie. Même avec des propriétés, il ne devient pas l'égal, l'égal du blanc, puisqu'il y a une loi de coutume, reconnue dans les Cours qui maintient ses droits, à certains égards, au-dessous de ceux du blanc. Par exemple, il ne peut prétendre au droit d'entrer dans toutes les voitures publiques. Il ne peut, comme peut le faire un blanc, forcer un propriétaire d'hôtel à le recevoir dans son établissement, ou à lui donner un lit dans une chambre où se trouve un blanc, il ne peut non plus demander la moitié d'une cabine sur un bateau à vapeur de la rivière du Nord, ni même un lit dans la cabine publique. Tous les hommes de sens admettront que ce *status* non défini du noir libre ne peut rester toujours sans être défini, dans un pays comme le notre, et plus nous envisageons l'avenir plus nous sommes convaincus que la question "que faire du noir" est une grande question, bien plus importante que la question de l'esclavage, et qui réclame l'attention des économistes politiques et des patriotes.

L'égalité est impossible. On peut discourir, argumenter, s'emporter à ce sujet, mais cela ne peut être. Et il y a pour cela une raison assez simple et qui est irréfutable. Il n'y a pas un homme dans le parti radical sauf une poignée de fanatiques timbrés, qui voudraient d'une loi qui l'obligeât à admettre un noir dans sa cabine de bord, ou dans son lit dans une auberge de campagne encombrée, là où la loi et la coutume obligent un aubergiste à accommoder tous ceux qui viennent jusqu'à ce que sa maison et ses lits soient remplis. Il n'est pas davantage un seul chef du parti de l'égalité qui consentirait au mariage de sa fille ou de sa sœur avec un noir. Tout leur bavardage n'a d'autre but que de produire un effet politique, mais le résultat pratique en est nul. Et ces convictions, ces préjugés, ou ces idées, par quelque nom qu'on les désigne, ne cesseront pas d'exister ici à un siècle, et elles cesseront jamais d'exister.

L'égalité politique et sociale (l'une ne peut exister sans l'autre) entre les noirs et les blancs est une impossibilité morale dans ce pays. Et, après toute l'agitation des vingt dernières années, les noirs libres n'ont pas même le désir d'atteindre à cette égalité. Comme classe ils sont contents de leur infériorité, et ils ne connaissent pas l'ambition, même celle d'accumuler la petite quantité de biens nécessaire pour les rendre éligibles.

Mais il faut que leur position soit [illegible] pays. Pouvons-nous maintenir nos institutions et avoir parmi nous une race dépendante, [illegible] politique ne soit pas fixé? Cette question est sérieuse. [illegible] ne pouvons en faire nos égaux [illegible] faire nos inférieurs, ou les exporter du milieu de nous.

Chacun s'aperçoit, sans doute, que les traitements barbares infligés à cette malheureuse classe, il y a quelques jours, ont eu pour origine le mauvais esprit qui a été excité par les politiciens qui ont imposé les nègres à notre attention comme candidats à l'égalité. M. Thurlow Weed a établi cette vérité avec une grande clarté et une grande précision. Les mauvaises passions de la nature humaine ne peuvent être toujours contrôlées. L'existence de la race parmi nous, et la probabilité que nous aurons toujours parmi nous des démagogues politiques, indiquent les dangers de l'avenir. Ce qui est arrivé peut se représenter. La tendance de l'opinion publique, au lieu d'être en faveur du plan de l'égalité, se dirige rapidement et dangereusement vers l'idée tout à fait contraire. Il y a plus de danger que la majorité du peuple du Nord veuille replacer le nègre dans l'esclavage, plutôt que de l'admettre à l'égalité.

En résumé, si la question était posée carrément, entre l'égalité du nègre ou l'esclavage du nègre, il n'est nullement douteux que la vaste majorité ne se prononçât pour l'esclavage. Or nous dirons à nos confrères radicaux que leur conduite implique que c'est là la question et que nous n'avons pas d'autre alternative. Dans tout ce qu'il font ils cherchent à imposer au pays l'idée de l'égalité du nègre. Ils prennent même la peine de nous dire que les soldats nègres sont meilleurs soldats que les blancs. Ils élèvent le nègre aux dépens de l'homme blanc. Ils jettent constamment au public l'idée de l'égalité, et poussent les masses intelligentes à prendre le terrain radical opposé. Ceci conduit les mauvaises gens à attaquer des nègres sans défense. Cette conduite présente au peuple l'alternative de l'égalité ou d'une infériorité si absolue qu'elle ne puisse être méconnue et qui soit clairement définie.

Maintenant la véritable conduite, conduite, que dicte le bon sens, la conduite politique et chrétienne, serait que les hommes de bien agissent ensemble pour imaginer un plan de régler le *status* du nègre dans cet Etat, et que les journaux, de toutes les nuances politiques, s'efforçassent toujours de soumettre au peuple les relations réelles de supériorité et d'infériorité qui doivent toujours exister entre les races.

Nous ne désirons pas que les idées d'égalité prévalent, parce qu'elles sont fausses, pernicieuses, abominables au point de vue de Dieu et de l'homme. Nous souhaitons ardemment que l'idée opposée de l'esclavage ne puisse jamais prévaloir de nouveau dans notre Etat. Mais nous prévoyons que la conduite suivie par le parti dominant dans cette affaire du nègre soulevera tellement le sentiment public contre le plan de l'égalité, qu'il sera impossible d'empêcher l'adoption future de lois qui, si elles ne restaurent pas l'esclavage ici, réduiront le nègre à une position bien plus pénible et bien plus désespérée qu'un système d'esclavage bien réglé ne pourrait le faire.

Que personne ne repousse cette idée avec colère et ne dise qu'il n'y a pas de danger. Nous parlons dans l'intérêt du noir, dans l'intérêt de l'humanité. Nous désirons sincèrement la suppression de l'esclavage dans le pays par des moyens qui soient avantageux aux deux races, et nous y travaillerons. Nous craignons un grand danger pour les noirs libres du Nord, un danger qui s'accroît chaque jour. Nous prions les honnêtes gens d'envisager ce danger en face; avisons aux moyens de sauver le malheureux nègre de l'oppression, en définissant sa position réelle, et en le protégeant, et en le défendant dans cette position. La fin de la guerre sera probablement une période de la plus haute importance en ce qui touche le *status* de la race nègre dans les différents Etats. Que ferons-nous ici pour empêcher une réaction en faveur de l'oppression, réaction qui équivaudrait à l'esclavage ou qui serait pire. Soyons sages pendant qu'il en est temps!

La question polonaise.

On écrit de Paris à la date du 25 juillet:

La France, de ce soir, publie un article intitulé: "La diplomatie et la Pologne", où ce journal exprime l'espoir que la diplomatie n'a pas dit son dernier mot dans les affaires de la Pologne." Mais, continue-t-il, la diplomatie échouerait, que le résultat obtenu n'en serait pas moins immense. Depuis un siècle la question polonaise n'a trouvé de sympathie qu'en France et a été le nœud de toutes les coalitions contre la France. Ceux qui étaient contre nous, sont maintenant avec nous. La Russie peut voir dans la position isolée le triomphe du grand intérêt placé sous la sauvegarde de l'Europe.

Le *Pays* confirme la nouvelle d'un emprunt forcé de 300,000 roubles, décrété par le gouvernement national de Pologne.

Le même journal annonce l'arrestation en Hongrie de trois émissaires russes, qui tâchaient d'y fomenter des troubles.

FORCES NAVALES DE LA RUSSIE.

Au moment où de si graves questions s'agitent entre les grandes puissances de l'Europe et la Russie, il ne sera pas sans intérêt de faire connaître les forces navales de ce dernier Etat. Le *Memorial diplomatique* nous fournit à ce sujet tous les renseignements désirables en publiant un tableau dressé sur des documents officiels de la situation de la flotte russe. Voici en abrégé les chiffres de ce curieux tableau:

La Russie a dans la Baltique, le fleuve Amour, la mer Blanche, la mer Caspienne, le fleuve Aral et la mer Noire, 122 bâtiments, dont 9 vaisseaux de ligne et 13 frégates armés de 2,246 canons. Le personnel de la flotte se compose de 355 officiers, 453 sous officiers et 20,485 matelots.

Le *Memorial* répond de l'exactitude de ces renseignements.

Faits divers.

—Voici un remède pour guérir les brûlures. On prend une pincée de farine, on y met un peu d'eau de manière à en faire une pâte, on l'étend sur la partie brûlée, afin d'empêcher le contact de l'air. La douleur disparaît en un instant, et au bout de quelques heures il ne reste plus trace de brûlure.

L'OCCUPATION DU MEXIQUE et la question du coton.

On écrit de Londres au *Constitutionnel*:

Un phénomène d'un ordre différent s'est produit à Liverpool. C'est une hausse assez caractérisée sur le coton. Il semblerait pourtant qu'un résultat contraire était dans la logique des faits. Maîtres de la capitale du Mexique, les Français vont nécessairement poursuivre leurs avantages, occuper toutes les positions militaires du pays, mettre des garnisons dans les ports y compris celui de Matamoras, situé à quelques milles seulement de l'embouchure du Rio del Norte. Ce grand fleuve, d'un cours de 2,000 kilomètres, sépare l'Etat confédéré du Texas du territoire mexicain. En deçà de Matamoras, bon nombre de ports moins importants se creusent dans le littoral du golfe.

Les croiseurs fédéraux les surveillaient avec beaucoup d'activité afin d'empêcher les navires anglais d'y jeter des armes et des munitions de guerre qui delà étaient transportées par terre au Texas. Mais du moment où quelques frégates françaises auront déposé des troupes à Matamoras et ailleurs, que les douanes s'y percevront comme à la Vera Cruz et à Tampico, enfin qu'il y aura occupation militaire complète de tout le littoral, la longue frontière mexicaine formée par le Rio-del-Norte échappera à l'action maritime comme à l'influence morale des fédéraux. Cette situation, si elle n'existe pas déjà, est dans la force même des choses et se produira nécessairement à une date très rapprochée. Nécessairement aussi, il arrivera que les détenteurs du coton confédéré expédieront par tous les moyens possibles des quantités de ce textile dans le pays voisin, et les frais de transport s'augmenteraient-ils de 25 ou 30 centimes par livre, qu'un résultat immense pour la fabrique anglaise serait encore obtenu.

Admettre que les Etats du Nord trouveront dans ce fait une infraction au droit des gens et une atteinte au blocus maritime est une supposition gratuite. Si la France et la Grande-Bretagne ont accepté, au prix de souffrances extraordinaires pour leur industrie et leur commerce, la rude obligation de respecter le principe du *mare clausum*, d'une application inouïe ment prolongée, elles se montreraient sans doute moins accommodantes si le gouvernement fédéral tentait de s'opposer à un transit commercial toléré chez les neutres par la loi internationale.

Ces considérations et leur développement étaient de nature à exercer une forte réaction sur les prix du textile. Cependant, soit qu'elles aient échappé à la vue et à l'appréciation des négociants de Liverpool, soit pour d'autres causes encore ignorées, le coton est revenu à sa mercuriale extrême du mois de décembre dernier. C'est le cas ou jamais de prononcer le *Fiat lux!* au milieu de ces ténèbres.

Restaurant et salon de bière—M. John Hoerb, propriétaire du Restaurant du Colysée, No 58, rue Bienville, vient de s'assurer les services d'un excellent chef de cuisine. Il maintient néanmoins la modicité de ses prix. Le salon de bière joint au restaurant est en grande vogue, grâce à la qualité supérieure de ce qu'il livre aux consommateurs ainsi qu'à la délicieuse musique que l'on y fait tous les soirs.

MEUBLES D'OCCASION—M. S. F. Casanave, 138 Douane près Dauphine, vend et achète des meubles d'occasion. Ceux qu'il vend sont des meubles neufs et il les livre à des prix extrêmement réduits. Voir aux annonces.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FEVAL.

LE PROCES CRIMINEL.

VII

FRÉDÉRICK BOEHM—(Suite)

L'ancien intendant de police sourit et demanda:

—Connaissez-vous ce Georges Palmer sous un autre nom?

—Sous plusieurs autres noms, répondit le jeune comte.

—A la bonne heure! s'écria M Temple qui salua ironiquement.

—Je ne vous demande pas même, poursuivit-il, si ce Georges Palmer avait disparu de Prague quand vous revîntes après le meurtre?

—Monsieur Temple, dit vivement le jeune comte, je vous prie de vouloir bien remarquer que vous parlez ici de mon meilleur ami, de mon seul ami peut-être, du plus noble cœur et de la plus haute intelligence que j'aie rencontrés en ma vie.... Georges Palmer était reçu dans notre famille. Il avait repris avec sa mère le chemin de l'Angleterre.

—Avec sa mère! répéta l'ancien intendant qui fronça le sourcil. Savez-vous qui était sa mère!...

—Du point où vous êtes, M. Temple, l'interrompit Frédéric, en homme qui a sa conviction profondément assise et n'en veut point changer, je vous préviens que vous ne pouvez pas juger le comte Henri de Belcamp. Vous êtes des ennemis, quoi que votre lutte ait eu lieu sur un terrain autre que celui où nous nous trouvons maintenant. Son rôle a été de vous combattre et de vous donner le change en toute occasion. Je suis qui vous l'a donné. Vous n'êtes pas à son égard dans des conditions d'impartialité.

—Mais qui êtes-vous donc à la fin, jeune homme? s'écria Gregory Temple dont le sang chaud triomphait toujours de la prudence. Qui êtes-vous pour parler froidement de telles choses et de tels hommes?

—Je suis le dernier d'une famille illustre qui va s'éteindre, répondit Frédéric avec calme. Je sais ce que vous ne savez pas. La main sur la conscience, et Dieu me prenait à l'heure même, je mourrais en chrétien!

—Si vous savez ce que je ne sais pas, à quoi bon venir de si loin pour m'interroger?

—Parce que vous savez peut-être ce que j'ignore.

—Poursuivez donc, M. le comte, dit l'ancien intendant de police dont les sourcils étaient froncés. Vous êtes bien jeune pour repousser l'expérience d'un vieillard. Mais, d'après ce que je devine, nous ne nous séparerons pas de si tôt désormais, et je puis faire serment que vous serez éclairé malgré vous.

—Je refusai de m'affilier aux rosenkreuz continua Frédéric, jusqu'en 1814, époque où ma marraine, l'impératrice Marie-Louise, quitta la France après l'abdication de Napoléon, et fut conduite à la résidence de Schoenbrunn avec son fils le roi de Rome. Avant d'abandonner l'Europe pour me rendre auprès d'elle, je fis serment sur la rose et sur la croix. J'étais à la fille de François Ier avant d'être à François Ier lui-même, et les rosenkreuz, qui avaient juré une haine mortelle à Napoléon empereur, étaient les alliés naturels de Napoléon prisonnier à l'île d'Elbe. Ce sont des jeux bizarres, où l'atout change souvent de couleurs comme dans les parties de cartes.

A Schoenbrunn, avec l'agrément de Sa Majesté Impériale et Royale, Marie-Louise me choisit pour son écuyer. Je n'avais plus entendu parler de Sarah O'Brien. Mon amour n'était pas éteint, car je suis de ceux qui n'oublient point, mais il sommeillait et ma vie se donnait toute entière à mes devoirs. Une députation des rosenkreuz, dont mes deux frères faisaient partie, était maintenant à Vienne. Un service de dépêches était établi entre nous et la France. Marie-Louise, à Paris, m'avait dit une fois de rendre à son fils ce qu'elle faisait pour moi: je commençais à payer ma dette......

—Et m'est-il permis de vous demander, monsieur le comte, interrompit encore M. Temple non sans une intention évidente de sarcasme, si à cette époque vous eûtes quelques nouvelles de votre ami Percy Balcomb?

—Oui, certes, monsieur, répondit gravement Frédéric. J'allais vous parler de lui. La justice anglaise commet d'étranges erreurs, dont quelques unes, dit on, sont volontaires.... Si vous descendiez en vous-même et que vous reprissiez la peine de repasser les événements de la journée où nous sommes, vous ne me contrediriez pas.

M. Temple le regarda stupéfait.

Le comte Bœhm reprit:

—A l'époque dont il est question, la justice anglaise, confondant Percy Balcomb avec les plus vils criminels, l'envoya en Australie, d'où il est revenu, car les voies de la Providence sont profondes, avec les fonds qui doivent écraser l'Angleterre et changer la face du monde.... Je n'ajoute rien, M. Temple, parce que, en ce moment vous seriez peut être encore contre nous...... Mais la patience humaine a des bornes, tandis que la brutale insolence n'en connaît point, quand elle se croit sûre de l'impunité.... Qui sait si demain vous ne serez pas avec nous?

L'ancien intendant de police garda le silence.

—En 1815, poursuivit Frédéric Bœhm, vers la fin de mars, nous reçûmes presque en même temps la nouvelle du débarquement de Cannes et l'ordre de tout préparer pour l'enlèvement du roi de Rome et de l'impératrice. Marie-Louise portait alors officiellement le titre de princesse de Parme, dont François Ier lui avait assuré la souveraineté; mais elle avait protesté et se faisait appeler la duchesse de Colorno. Mmes de Menneval, de Brignoles, de Beausset et de Karaksai, ses femmes, la couronnèrent ce soir-là en lui rendant son titre d'impératrice.

M. le duc de Wellington était à Vienne. Sous prétexte de son départ prochain et pour le service prétendu de sa suite, nous retînmes, mes frères et moi, tous les chevaux de poste dans un rayon de vingt cinq lieues autour de Vienne; une fois le premier relai franchi, il y aurait eu impossibilité de poursuivre les illustres fugitifs. La nuit tomba. Outre les fidèles de Marie-Louise, il y avait cinquante rosen-kreuz, armés jusqu'aux dents, sous bois, de l'autre côté de la Gloriette. A dix heures du soir, je vins annoncer que les voitures étaient prêtes à l'extrémité des charmilles, et je pris le petit roi de Rome dans mes bras.

Au moment où les dames descendaient le perron du côté du parc, et comme Marie-Louise paraissait à la porte au bras de son premier écuyer, des commandements militaires retentirent sous les bosquets, situés à droite et à gauche de la rampe qui monte à la Gloriette. En un instant, la pelouse fut blanche d'uniformes.

Des hommes noirs, sortis du château même par les portes latérales, nous entourèrent, et Onslow, le sous-directeur de la police impériale, engagea, chapeau bas, la princesse de Parme à rentrer dans ses appartements. Il y avait eu trahison.

Marie-Louise quitta Schoenbrunn le soir même, pour n'y rentrer jamais. On lui assigna pour résidence le palais de la chancellerie, à Vienne, et désormais elle fut séparée de son fils. Je restai, pour ma part, auprès du jeune prince, et quand, cette année même où nous sommes, l'empereur l'a fait duc de Reichstadt, avec grade de colonel dans l'armée autrichienne, j'ai reçu mon brevet de lieutenant colonel.

J'aime l'empereur François d'Autriche; je n'ai pour l'empereur Napoléon que le respect dû à la gloire et à l'infortune. Vous êtes Anglais, M. Temple, je vous dirai cependant quel est le véritable sentiment qui pousse en avant toute une armée de jeunes et généreux cœurs: c'est l'horreur inspirée par l'égoïsme et la trahison de l'Angleterre.

A la fin de 1816, le comte Albert Bœhm fut tué en duel par le capitaine Baumgarten, de l'artillerie impériale et royale; deux mois après, en sortant du burg d'Ofen, où l'archiduc vice-roi de Hongrie l'avait mandé, le comte Reynier, sur le pont de bateaux qui sépare Bude de Pesth, reçut un coup de couteau d'un magyar jaloux de sa femme, et qui le prenait pour l'amant de celle-ci. Il m'est connu que le magyar Karolyi et le capitaine Baumgarten sont affiliés aux porte-glaives: Reynier était à Pesth pour organiser une ligue ou vente de rosen-kreuz.

J'arrivai le lendemain de l'*accident* pour recevoir son dernier soupir. Il me donna ses secrets et mourut dans mes bras.

Ceux qui nous connaissaient tous les trois n'auraient jamais pu croire que je resterais le dernier vivant. Mes frères étaient forts et hardis comme deux lions; moi, je n'ai de ma race que le courage.

Reynier devait venir à Londres en janvier de la présente année 1817; je m'y rendis à sa place et pour accomplir une de ses dernières volontés. Le comte Henri de Belcamp m'attendait sous London Bridge, lors de l'arrivée du paquebot. En débarquant, et sans prendre le temps de changer mes habits de voyage, je montai dans une voiture qui me conduisit dans regent street, chez la signora Constance Bartolozzi, où le conseil de la Délivrance était assemblé. Je fus reçu compagnon sur la présentation du comte Henri de Belcamp, et je prêtai serment entre ses mains. Mon nom de frère fut: Pierre Alexis Orloff, pour dépister la surveillance des agens autrichiens.

Ce qui fut décidé chez Constance Bartolozzi à cette séance et à d'autres, ne doit point vous être dit. En dehors de ces séances, la Bartolozzi recevait et donnait à jouer. Un soir, je me trouvai chez elle en présence de Sarah O'Brien, qu'on me dit être sa dame de compagnie. Je passe de longues heures, souvent à me demander si Sarah me reconnut. Son regard se fixa sur moi plusieurs fois. Je m'approchai d'elle, et la voix s'arrêta dans ma gorge. On m'emporta évanoui.

Pauvre histoire n'est-ce pas, monsieur! enfance prolongée, timidité puérile et qui sans doute mériterait un autre nom?....

Je ne sais ce qui se passa en moi; je crus que j'allais mourir. Cet amour est tellement au-dessus des forces de mon cœur qu'il fait trembler ma voix en ce moment et mouille mes tempes comme un effort épuisant. Sarah me sembla mille fois plus belle qu'autrefois. C'était une femme, et cependant sa prunelle nageait dans cette eau diamantée que le mariage dessèche, dit on; elle avait les fiertés farouches et les caprices souriants des jeunes filles.

Sarah n'était qu'une jeune fille avec son port de reine et son éblouissant diadème de beauté.

Je voulais savoir, je voulais parler, je voulais agenouiller mon aveu à ses pieds; je n'osai pas; le bonheur, la crainte, l'espoir, étreignirent à la fois mon pauvre cœur malade; je fus paralysé: j'avais parfois souhaité cette mort

Par quelle série de circonstances était-elle tombée jusqu'à cette condition? Elle avait plus de quinze ans quand elle avait quitté Prague, et elle ne pouvait ignorer ni sa naissance ni ses droits. Le mystère reste tout entier ici, aucune de mes questions n'a eu de réponse; l'occasion perdue ne devait point renaître.

Sarah O'Brien avait maintenant un autre nom, un nom irlandais aussi, elle s'appelait Sarah O'Neil chez Mme Bartolozzi.

—J'aurais pu vous l'apprendre, comte, murmura M. Temple.

—Tant mieux si vous en savez assez long pour me satisfaire, monsieur, dit Frédéric dont la fatigue était maintenant visible. Puissé-je apprendre auprès de vous tout ce que j'ai si grand besoin de savoir! Mais laissez-moi poursuivre. Encore quelques mots et j'aurai achevé.

Le 1er février, je fus convoqué selon la forme, non plus chez Mme Bartolozzi, mais, chose qui me surprit, dans le propre salon que j'occupais ici, hôtel Mivart. Je n'étais pas sorti de ma chambre depuis que j'avais vu Sarah. Je n'avais donné aucune autorisation, j'attendis.

A onze heures du soir, sept membres étaient présents. L'un d'eux accusa la signora Bartolozzi de trahison, et le fait ne fut prouvé que trop clairement par deux lettres de cette malheureuse femme, adressées à vous même, monsieur, et qui avaient été interceptées dans vos propres bureaux. Sept voix unanimes la condamnèrent, et l'exécution fut fixée à la nuit du lendemain.

Le lendemain, je me munis chez mon banquier d'une somme considérable, et je louai une chaise de poste. J'avais l'intention d'enlever Mme Bartolozzi et de la conduire à Douvres, où je l'aurais embarquée sur le paquebot de Calais. J'aurais payé son obéissance au lieu de la forcer.

J'avais l'intention de m'expliquer avec Sarah et de lui offrir ma main. En cas de refus je voulais lui rendre intégralement la fortune de sa mère.

Il n'est pas besoin de vous apprendre qu'à Londres surtout l'argent est le maître. Rien ne résiste à l'argent. Devant mon talisman, les portes de la maison de Mme Bartolozzi s'ouvrirent, et les domestiques désertèrent leurs postes. A deux heures du matin, j'étais seul dans cette demeure abandonnée, bien plus seul, hélas! que je ne croyais, car des deux femmes que j'étais venu chercher, l'une était absente, l'autre était morte.

Morte sur son lit en sommeillant sans doute, et telle que je me figure O'Brien décédé, d'après les récits de mes frères; morte les deux bras paisiblement arrondis, la bouche tranquille, les yeux fermés, ses bras auprès d'elle.

Je quittai Londres le lendemain matin, partie pour fuir le théâtre de cette tragédie, partie pour obéir à un ordre de rappel de M. le prince de Metternich. A Vienne, où je repris mon service auprès du roi de Rome, la maison Balcomb et Cie, de Londres, par l'ordre de M. Wood, ancien solicitor......

—Un des plus dangereux coquins des trois royaumes! s'écria M Temple.

—Je sais cela, monsieur, et c'est le malheur de ceux qui travaillent dans l'ombre de n'avoir pas toujours le choix de leurs agens...... A Vienne, dis-je, la maison Balcomb et Cie reçut de Londres trois demandes d'argent au nom de.... Je devais: je payai.

—Vous deviez!.... répéta M Temple, qui malgré l'obscurité, complète maintenant, jeta sur lui un regard inquisiteur.

—Pas comme vous le pourriez entendre, monsieur, répliqua le jeune comte, si vous mettiez à m'écouter la même entière bonne foi que je mets à vous parler...... Mais enfin je devais, j'avais promis en pleine connaissance de cause.

—Dans la lettre que Votre Seigneurie m'a fait l'honneur de m'écrire, objecta l'ancien intendant de police, j'ai trouvé copie d'une missive adressée à ce M. Wood, et contenant le bordereau des sommes payées depuis le 1er janvier à la maison Balcomb et Cie. Cette missive parlait tout autrement que ne le fait maintenant Votre Seigneurie.

(*A continuer.*)

Décédé, hier soir, à 10 heures moins un quart, M. OLIVIER BLINEAU, âgé de 81 ans. Ses amis et connaissances, et ceux des familles A. Carriere, Fernandez et L. B. Pothier, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi, à 5 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Ste-Anne entre Royale et Bourbon.

Avis.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

Tous les membres composant la dite société sont priés de se réunir à l'Asile de la Société, rue Ste Anne, pour assister à l'enterrement de feu M. OLIVIER BLINEAU, notre vénérable Président. La réunion est fixée à 3 heures de l'après-midi.

Le conseil d'administration recommande la plus grande ponctualité aux Sociétaires.

Par ordre du Conseil, G. BOUÉ, Secrétaire pro tem.

Décédée hier soir à 5 heures, à l'âge de 5 ans, LOUISE ELISIA MEILLEUR, fille de George Adolphe Meilleur et de Clémentine Canon. Les amis et connaissances de la famille et ceux de Simon Meilleur Sr. et Jr. sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi à 5 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue des Ursulines, entre Roman et Prieur.

Décédée hier à 5 heures et demie de l'après-midi, Madame LOUIS CAVELIER, née Médan. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 5 heures précises de l'après midi. Son corps est exposé rue d'Orléans entre Bourgogne et Rampart. De la part de sa famille.

Décédé le 24 juin, à Vicksburg, par suite de ses blessures, à l'âge de 19 ans, *Antoine Amédée* GASTINEL, natif de la Nouvelle-Orléans.

Tué à Vicksburg, le 26 juin dernier, JEAN SIDNEY BOISDORE. Une messe pour le repos de son ame sera célébrée dans l'église Ste Anne, rue St Philippe, mercredi, 19 du courant, à 6 heures et demie du matin. 17 aout—2

AVIS DU BUREAU DE POSTE.

Bureau de Poste, Nlle-Orléans, 16 août 1863

LES correspondants qui désirent que leurs lettres soient envoyées à l'Ouest et au Nord par la malle, par la voie du fleuve Mississippi, devront, jusqu'à nouvel ordre, écrire dessus "via Memphis" ou "via Cairo." Les lettres qui ne porteront pas cette indication seront envoyées par la voie de New York.

JOHN M G. PARKER, Maître de Poste. 17aout—12f

Coliseum Restaurant ET LAGER BEER SALOON.

LE soussigné s'étant assuré les services d'un excellent cuisinier, peut dès aujourd'hui offrir aux amateurs de la bonne chère, une cuisine aussi variée que possible. Une bonne table, service empressé, prix modéré, voilà ce qu'il mettra en œuvre pour mériter le patronage de ceux qui voudront bien le visiter. Tous les soirs au Lager Beer Saloon une bonne musique charmera les oreilles de ses habitués. Ayant un grand local il peut disposer d'un vaste appartement pour réunions, banquets ou parties. JOHN HASCH, 17 aout—6f No 56 rue Bienville.

DEMANDE DE PENSION.

UN jeune allemand de bonne éducation désirerait avoir sa CHAMBRE ET SA PENSION dans une maison tenue par une famille respectable. Il cherche surtout à avoir journellement l'occasion de parler français.

S'adresser par écrit à G. F. M., au bureau de l'Abeille. 17 aout—3f

AVIS.

MA femme Louise Michel Broussard, ayant quitté le domicile conjugal, je préviens le public qu'à partir de cette date je ne suis responsable d'aucune dette qu'elle pourrait contracter. Nlle Orléans, 17 aout 1863. 17 aout—1 J. A. B. FERRAND.

SAINDOUX.

SAINDOUX—100 tierçons et barils et 200 barillets saindoux de choix à vendre par OSCAR BERCIER & Co, 17 aout—1 No 77, Tchoupitoulas

CHAMPAGNE Piper Heidsick & Co.

70 paniers champagne Piper Heidsick & Co, francs et en demi bouteilles, venant d'être reçus et à vendre par B. E. CASTENDYK, 17 aout—3 Rue Tchoupitoulas, No 15

M VICTOR DUBOIS

A l'honneur d'informer ses clients et le public en général qu'il vient de transférer son SALON DE BARBE ET DE COUPE DE CHEVEUX du No 45 rue Bienville, au No 58, rue Royale, entre Bienville et Conti, où il continuera, comme par le passé, à faire tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur confiance, il se recommande aussi aux dames Louisianaises pour la coiffure ou la coupe des cheveux des enfants, auxquelles il porte une attention toute spéciale. De bons ouvriers seront constamment attachés à son établissement. 17 juin—6m—3pe

ATTENTION.

☞ MM. Phinney & Amory vendent à l'encan, lundi matin, à 11 heures, à leur bureau, au coin des rues Camp et Commune—137 balles coton. Echantillons à la vente. Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

☞ M. H. H. McLean, encanteur, vend une bouilloire, des machines, des chaines, des ancres, lundi, 17 du courant, à 10 heures, dans la rue Commune, No. 74, près la rue des Magasins.

☞ M. J. P. Boisseau, encanteur, vend des meubles, ce matin, à 10 heures, dans l'entrepôt No 74 de la rue St. Charles.

☞ M. R. T. Montgomery, encanteur, vend, ce matin, lundi, à 10 heures, dans la rue Washington, No 125, des meubles, des peintures, de vieux cans et un buggy.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

Jefferson City, 17 août 1863.

Arrivé samedi, 33 bœufs, 20 veaux. Vendu 70 bœufs 40 cochons, 50 veaux. A vendre 138 bœufs, 29 cochons, 98 veaux et 5 vaches.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net,	20 cents.
2e " " "	15
Veaux, 1re qualité, par tête	$20 à 25
2e " "	$15 à 20
Cochons, par 100 livres gr	10 à 12
Moutons, suivant la qualité, par tête,	$6 à 10
Vaches à lait, par tête	$75 à 125

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIE SAMEDI.

Barque Glenwood, Fairchild, Philadelphie.

ARRIVES SAMEDI.

Steamboat Venango, Drury, Port Hudson.
Steamboat Suffolk, Beckup, Port Hudson.
Goélette San Roman, Olivier, Pointe à la Hache.
Goélette Phenix, Unlri Lafourche.
Steamboat John J Roe, Port Hudson.

☞ Pour les exportations et les importations voir la partie anglaise.

Amers de Hostetter—Où est celui qui ne voudrait pas être toujours à l'abri de l'indigestion, avoir un bon appétit, un bon estomac, les idées claires, un pouls régulier, un beau teint? Si ces lignes tombent sous les yeux de quelqu'un qui ne jouit pas de ces précieux avantages, qu'il ait recours à l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER qui fortifie l'estomac le plus faible, excite l'appétit et donne de la force à tout le système. Pourquoi les personnes faibles et amaigries, souffrant des suites de l'indigestion et de la dyspepsie, n'en feraient-elles pas l'essai? Les dames de la constitution la plus délicate reconnaissent l'efficacité de ce tonique. Partout les médecins, dégoûtés des liqueurs falsifiées du commerce, le recommandent comme le meilleur des stomachiques. L'Amer est certainement bien plus agréable que toutes les préparations du jour.

AGENTS:
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 2
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 20
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T MOORE & Co, rue Poydras, No 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12,
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 11,
THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.
13aout—6

Diarrhée, Dyssenterie, Rhumatisme et Névralgie.

☞ On trouvera le remède efficace de M. RIES, pour ces maladies, dans la rue STE-ANNE, No 117, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

On y trouvera également des remèdes pour le soulagement immédiat du croup, du mal de gorge, du cholera, du tétanos, du mal d'oreilles, du mal de dents, des brûlures, de la dyspepsie, &c.

Guérison de toutes sortes de blessures récentes, d'ulcères et de plaies provenant même de maladies secrètes.

Remèdes pour les hémorroïdes, la mauvaise haleine, la toux, la gravelle, les vers, le ver solitaire, les fièvres et toutes les fièvres intermittentes, &c.

Remède spécial pour chaque maladie.

On peut voir aux bureaux de la plupart des journaux de cette ville des certificats de personnes guéries de ces maladies, il y en a un grand nombre d'autres au No 117 de la rue Ste-Anne.

Heures de consultation, de neuf à trois heures, tous les jours.

Je déclare publiquement que je souffrais de la diarrhée depuis huit mois; je consultai le docteur et je recourus à toutes sortes de médicaments, mais j'allais de mal en pis. Ayant lu dans les journaux qu'on pouvait avoir au No 117 de la rue Ste Anne, un remède souverain pour la diarrhée, je m'y rendis, j'achetai le remède et au bout de trois ou quatre jours j'étais guéri. Je conseille aux malades de s'adresser à M. Ries. S. ROBERTS, Rue de la Nlle Levée, No 114—Nlle-Orléans.

Je recommande à tous ceux qui ont des rhumatismes ou souffrent de la névralgie de consulter M. Ries, rue Ste Anne No 117 et ils n'auront qu'à s'en féliciter, car j'ai été guéri, en trois jours de rhumatisme dont je souffrais depuis trois mois et il a guéri de la névralgie une de mes amies, en huit jours. Je certifie cela pour [illegible]. A. JURDAN, 10 aout—et 17 Rue de l'Espagne, No 42 - Nlle Orléans

DIVERS! DIVERS!

MILLE onces quinine et morphine, [illegible] barils à poivre, [illegible] bicarbonate (soda sal), 4 [illegible], 1 gallon et 11 dam-jeannes rum de la Jamaïque, 50 sacs poivre noir, [illegible] caisses ferblanc en feuilles, IX, 10 etc., 5 paquets fil de fer No 6 à 18, 10 sacs café de Guayaquil, 200 kegs bicarbonate de soude, 45 caisses savon de Castille, 6 barils [illegible]. A vendre à l'amiable par BERNARD TURPIN, No 93, rue Vieille-Levée. 17 aout—

CHANGE.

CHANGE sur New York et sur l'Angleterre, à vendre par WM FREHN & Co, 15 aout— rue Carondelet No 51

Billets de Banque Perdus.

PERDU, rue de la Vieille-Levée, deux billets de la banque de l'Etat de la *Louisiane* de $100, trois ou quatre billets de la banque d'Etat de $5, un billet de la banque d'Etat de $20, vingt cinq ou trente dollars en billets de ville et des banques. Une récompense de CINQUANTE piastres sera donnée à qui voudra rapporter les dits billets au No 129, rue de la Vieille-Levée, chez JOSEPH MACHECA, ou au bureau du "Picayune". 15 aout

AVIS.

Revenu intérieur des Etats-Unis.

Bureau de l'Assesseur, District de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 15 août 1863.

LES personnes faisant des affaires dans la 9me division d'assessement entre les rues Esplanade et Mandeville, le fleuve et les derrières de la ville sont prévenues que la démission d'Enoch B Briggs assesseur-assistant de cette division, a été acceptée, John P. Newcombe, assesseur assistant dont le bureau est au No 441 de la rue de l'Amour, est autorisé de faire les assessements de la 9me division. Toutes les personnes qui y demeurent ou y font des affaires et qui n'ont pas fait de rapports de commerce, de revenus, et de demandes de licences, [illegible]. WILLIAM H. HIGGINS, Assesseur du District de la Louisiane. 16aout—4

AVIS.

Nouvelle Orléans, 15 août 1863.

VOLÉ au No 69 de la rue St-Philippe, 2me District dans la soirée du 11 courant, trois-cent-soixante piastres en argent avec différentes autres propriétés. La somme était composée de—

En or six pièces de $10	$60 00
Six billets de Banque de $50	300 00
Trois de ces billets étaient des banques suivantes	
Banque de l'Etat de la Louisiane, date du 27 décembre 1859, No 13 841	$50 00
Banque de la Louisiane, date du 31 mars 1860, No 3,75?	$50 00
Billet de la Banque des Etats-Unis date du 10 mars 1862, No 68,647	$50 00

Le tout appartient à DENIS LINEHAN, de la police de nuit du Deuxième District. Il donnera $15 à quiconque le lui rapportera et fera arrêter et condamner le coupable. 16aout—3f DENIS LINEHAN,

Board des Assesseurs de la ville.

SALLE No 15—HÔTEL DE VILLE.

Avis aux Contribuables.

LE Board d'Assesseurs de la ville de la Nlle-Orléans ayant achevé ses tableaux d'assessement pour l'année 1863, et des copies ayant été remises au secrétaire du Board dans la salle No 15 de l'Hôtel de Ville, elles peuvent être examinées par les habitants de la dite ville de la Nlle-Orléans et par les propriétaires de la dite ville, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi, tous les jours, excepté les dimanches, pendant trente jours, à partir du 15 courant.

Le Board d'Assesseurs donne également avis qu'il se réunira, à son bureau au No 15 de l'Hôtel de Ville, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, le 21, le 22, le 23, le 24 et le 25 septembre, pour reviser ses assessements à la demande de quiconque se croira lésé. JOHN M C. BRADY, 15aout—50 Secrét. P. T du Board d'Assesseurs.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat—3me District.

ETANT sur le point d'intenter des procès pour la perception des taxes d'Etat, non encore acquittées, dans le Troisième District, pour l'année 1861, les parties intéressées sont averties qu'elles peuvent les payer, dans l'espace de quelques jours, sans nouveaux frais.

Le bureau est également ouvert journellement, les dimanches exceptés, pour la perception des taxes d'Etat sur les propriétés foncières, le capital, &c. pour 1862 et sur les licences sur professions, commerces et métiers, pour 1863. C. B. LANG, Collecteur des taxes d'Etat, 3me District, 15aout—12f Rue de l'Esplanade, No 9.

BUREAU DU QUARTIER MAITRE EN CHEF DU DEPARTEMENT DU GOLFE.

Nlle Orléans, 12 août 1863.

IL sera reçu, en tout temps, et il en sera considéré avec soin, des propositions pour livrer, à un point quelconque, sur le fleuve Mississippi, au-dessous de Natchez, du bois vert ou du bois sec, en quantités quelconques, pour l'usage des steamers du gouvernement. Il sera permis aux parties contractantes de vendre aux batiments particuliers.

Les Etats Unis ne seront responsables du bois qu'après achat et paiement.

Les chantiers de bois seront aux risques des propriétaires. Le bois sera acheté de tous citoyens ou résidents loyaux bien disposés et paisibles, sans égard au passé. S. B. HOLABIRD, 13 aout—30f Colonel et Quartier-maitre en chef.

A LOUER.

A bon marché, une petite maison avec cour sur le devant, située dans le faubourg Tremé, à une petite distance de la rue des Remparts. S'adresser au bureau de l'Abeille. 5aout—

PLUS DE DISTANCE!

Plus de séparation!!

DIVINATION! PREDICTION!!

Par Madame ADAF,

Cartomancienne Parisienne, et élève de Mlle LENORMAND.

Heures de consultation, 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. Rue St Louis, No 95. 7 aout—1m.3ps

COMESTIBLES.

25 tierçons JAMBONS DUFFIELD,
40 frequins BEURRE DE GOSHEN,
50 caisses CHANDELLES DE SUIF FRANÇAIS,
100 douzaines boites (de 1 livre) SAUMON FRAIS,
100 do (de 1 livre) HOMARDS FRAIS,
50 caisses RAISINS,
25 barils ALE DE POUGHKEEPSIE.
Venant d'être reçu et à vendre par F. D. GRIEFF, 12aout—1m 48, 50 & 52, Vieille-Levée.

Demande de bouteilles.

ON demande de suite 50,000 bouteilles vides, telles que bouteilles à champagne, porter, vinaigre, absinthe, eau-de-vie, &c. On en donnera le prix le plus élevé, dans la rue du Camp No 73. 15 aout—10f JOS. SNOW.

Demande de Brodeuse.

ON demande immédiatement une BRODEUSE EN OR—De bons appointements seront payés. S'adresser chez F. GUEBLE, 14aout—3f No 137, rue du Canal

Drèche.

700 boisseaux venant d'être reçus et à vendre par E. J. HART & Co, 17 juillet— rue Tchoupitoulas, Nos 77 & 79.

POUR NEW-YORK.

Départ pour New-York, DIMANCHE, 23 août, à 9 heures du matin.

Le magnifique steamer HUDSON, du [illegible], commandant [illegible], partira de son wharf, au pied de la rue St-Joseph, le 23 du courant, à 9 heures du matin. Pour frêt ou passage (chambres et entrepont), s'adresser à WARNEKEN & CO, Agents, 11aout— rue de l'Union, No 41.

POUR LA PAROISSE DE PLAQUEMINES.

Deux voyages par semaine.

Le bateau à vapeur THEODILE, part de la ville, à 9 heures du matin, tous les MERCREDIS pour la station Tagliaferro, à 50 milles de la ville, et tous les SAMEDIS pour le Fort St Philippe et les endroits intermédiaires.

Pour frêt ou passage, s'adresser à JOS. DAVID, No 127, Vieille Levée, entre Toulouse et St Louis. 1 aout—30f

POUR VERA-CRUZ.

Partira positivement SAMEDI, 22 août.

La barque ANGELA BREWER, de 450 tonneaux, capt. Foss. Pour frêt ou passage, s'adresser immédiatement à A. DULUDE & CO. No 91, rue du Camp.

Nous engageons toute personne qui désire aller au Mexique de profiter de cette occasion, ce navire étant particulièrement adapté pour passagers. 3aout—

POUR MATAMOROS.

La belle goëlette anglaise ALLISON, fine voilière et d'un faible tirant d'eau, capitaine F. A. Fronty, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira dans quelques jours. Pour passage ou reste de frêt, s'adresser à N. A. LAMBIAS, Rue Vieille-Levée, No 111.

Les passagers et le frêt seront débarqués en delà de la barre. 11aout—12f

Pour Vera Cruz et Tampico, LIGNE REGULIERE.

LA goëlette neuve, fine voilière, chevillée en cuivre, E. D. McCLENAHAN, capitaine G. M. Goodspeed, partira prochainement pour Vera Cruz et Tampico. Elle possède de beaux emménagements pour les passagers de chambre et d'entrepont.

Pour frêt et passage, s'adresser à F. CLAVEL & CO 77, rue des Magasins.

☞ Cette ligne offre de grands avantages aux passagers tant sous le rapport du bon marché que sous celui de la régularité des départs. 3aout

POUR LIVERPOOL ou HAVRE.

Le beau navire italien CARIOCA, capitaine Muggio, partira sous peu pour Liverpool. Pour balance de frêt, s'adresser à PIAGGIO & VIOSCA Jr, 18 juillet— 62 et 64, Vieille Levée.

BERNARD TURPIN

ENCANTEUR ET NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE, No 93, RUE VIEILLE-LEVÉE, Entre St-Louis et Conti. 13aout—1m

Farine extra!

60 BARILS FARINE EXTRA, A vendre par S. QUEYROUZE, 13 aout—6f 10, rue St-Louis.

MARCHANDISES SÈCHES

en débarquement du steamer *Columbia* ET POUR VENDRE CHEZ

BROTT & DAVIS,

Au coin des rues Tchoupitoulas et Gravier,

Caisses, COTON blanc fin,
" " " extra,
TOILES à matelas,
COTONS rayés bleu large, pour chemises,
" étroit " "
DENIMS lourd,

Nota—Toute cette facture sera vendue au plus bas prix du marché. 10 aout

DIVERS.

CORDE D'EMBALLAGE—Laine—Cartes—Coton—Sacs à café de Campeche—Saxon prairie—Plats côtés—Bacon fumé, à vendre par A. F. DUNBAR, 11aout—6f. Rue de la Commune, No 51

Eichelberger & Deetjen, 125, rue de Chartres.

AYANT reçu une partie de leurs importations D'ETOFFES D'AUTOMNE ET D'HIVER, pour hommes invitent leurs pratiques à venir les examiner. 11aout

A VENDRE.

1000 barils FARINE DE CHOIX, en lots au gré des acheteurs. A vendre par WARNEKEN & CO, 11aout rue de l'Union, No 41.

Meubles d'occasion.

LE soussigné donnera un bon prix pour toute espèce de meubles d'occasion, pianos, tapis, &c, soit à la pièce soit par lots.

Il a constamment et à vendre, à de faibles profits, un grand choix de MEUBLES D'OCCASION valant des meubles neufs. S. F. CASANAVE, 9aout—1m 138 Douane près Dauphine

AVIS.

MM. HOFFMAN & MARKS ont transporté leur magasin d'encan du No 41 au No 38 de la rue de Chartres. Ils remercient leurs amis de l'appui qu'ils leur ont accordé et sollicitent le même patronage pour l'avenir. Ils inaugurent l'ouverture de leur établissement par la vente d'un choix de marchandises sèches, etc, qu'ils annoncent dans une autre colonne. 25 juillet

Farine! Biscuits Pilote!

VENANT d'être reçu et en magasin—
400 barils farine à choix, diverses marques,
300 do do Madison City Mill Extra,
100 do do Davidson & Co Extra de choix,
100 do do Virginia Mill Extra,
100 do do Winona Mill Extra
100 do do Magnolia Mill Extra,
Egalement—300 barils BISCUITS PILOTE, FRAIS.
A vendre par JEROME B. VANHORN, 27 juillet No 61, rue des Magasins

TERRA JAPONICA—15,000 livres à vendre par CUSACHS & OGDEN, 7aout Encoignure Royale et St-Philippe

SUMAC—4,000 livres à vendre par CUSACHS & OGDEN, 7aout Encoignure Royale et St-Philippe

Fromage, Fromage.

VINGT boucauts Gruyère première qualité, 50 caisses têtes de Maure, 100 pâte grasse, en magasin et à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr. 62 & 64 Vieille Levée

VIN! VIN!

CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles, A vendre par B. E. CASTENDYK, 21mars Rue Tchoupitoulas, No 15.

FARINE, FARINE.

2,000 BARILS FARINE BAKERS DE CHOIX, ET *Marques pour familles.* Venant d'être reçus et en magasins, à vendre à bas prix, par B. P. ETHELL & CO, 12aout—6f Rue Poydras, Nos 52 et 54.

Changement de Magasin.

JÉROME B. VANHORN, MARCHAND DE FARINE,

A transporté son magasin du No 65, rue des Magasins au No 61, même rue, à côté. 12 aout—

LA CELEBRE CLAIRVOYANTE

Mme La Blanche—Mme La Blanche

LA célèbre et merveilleuse clairvoyante et médecin demeure dans la rue Bienville No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine. Tous ceux qui la consultent admettent que la faculté et l'exactitude avec lesquelles elle lit dans le passé et dans l'avenir sont surprenantes. Un don extraordinaire de seconde vue la met à même de découvrir le siège du mal et de prescrire le remède, la guérison s'en suit quelque opiniatre que soit la maladie. Les personnes qui habitent la campagne peuvent, en envoyant la date de leur naissance, avoir leur horoscope donnant l'histoire de leur vie passée, présente et future et désignant le siège du mal dont elles paraissent être atteintes.

Mme LA BLANCHE s'est fait dans cette ville une réputation dont elle a droit d'être fière. Le public et la presse s'accordent à reconnaître qu'elle est absolument la seule clairvoyante qui ait jamais existé. Mme La Blanche peut, avec raison, être appelée la MERVEILLE du dix neuvième siècle.

Consultations en français et en anglais. Les prix sont modérés. Résidence et bureau, rue Bienville No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine. 31 juill—1m

***L. E. MARCHAND,* IMPRIMEUR,**

Rue de Chartres, 201, entre Ste-Anne et Madison.

Factures, Cartes, Catalogues, Affiches, &c. Prix modérés. 18juil—30f

Bon marché! Bon marché!

75......RUE DU CAMP......75

Trois piastres la douzaine.

LE soussigné, ayant ouvert son nouveau SALON DE PHOTOGRAPHIE, annonce à ses anciens clients et au public qui lui ont prêté jusqu'à ce jour un si généreux appui, qu'il fait des CARTES DE VISITE au bas prix de TROIS PIASTRES LA DOUZAINE. Derniers perfectionnements en photographies.

PHOTOGRAPHIES au naturel et en couleur, à l'aquarelle ou à l'huile.

Le salon est ouvert de 8 heures du matin à 5 heures du soir, excepté les dimanches. 23juillet—1m J. W. PETTY.

Nouveau Magasin de Variétés.

MYER PHINEAS,

34......Rue de Chartres......34.

Fournitures de bureau. Papier, enveloppes, encre, plumes en acier et en or cartes à jouer, dominos, encriers, coutellerie, crayons, porte-monnaie, maillets et Tuck Book.

Garnitures pour Dames. Rubans de velours, ceintures, boucles et une grande variété de peignes, brosses, aiguilles, épingles, coton en bobine, fil, pommades, savon, soie, chaines de montre coton à broder, cols, &c,

Articles divers. Papier d'émeri, drap, gants blancs, bretelles, pipes rasoirs, portefeuilles, &c. 18 juil—30f

AVIS AUX MARCHANDS.

Changement de domicile.

LES soussignés ayant transféré leur magasin au No 41, rue de Chartres, entre Bienville et Douane, continuent leur même genre d'affaires que par le passé. Recevant par chaque steamer de nouvelles consignations, et ayant toujours un acheteur sur le marché de New York, cela leur permet de vendre à meilleur marché qu'aucune autre maison.

Leur assortiment se compose de DOMESTICS, FANCY & MILLINERY GOODS, tels que—Cotons blancs et écrus, cotonnades, kersey, jeans, flanelles, moletons, bombasins, indiennes, casimirs, satinets, coutils à matelas, [illegible].

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à visiter ce nouveau magasin au bon marché avant d'acheter ailleurs. 5aout—1m C. JAUBERT & CO.

SEPT caisses [illegible] qualité extra, à vendre par J. & J. VARDON, 17 juil—6f Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, vêtements, lingerie pour messieurs. *Et marchandises avariées.*

PAR HOFFMAN & MARKS. J. HOFFMAN, encanteur. Bureau, rue de Chartres, No 38.

LUNDI, 17 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Barèges unis anglais,
Mousseline de laine française, fantaisie,
Casimirs français, satinets et tweed,
Cotons blancs et écrus,
Gingans fil et ditto coton,
Diapré œil de perdrix,
Indiennes françaises et anglaises,
Cotonnades, denims et stripes,
Toile du Nord,
Toiles blanches d'Irlande,
Linons fil imprimés,
Mouchoirs batiste fil, blancs,
Un bel assortiment de bonneterie,
Crinolines, corsets, &c, &c,

200 lots de lingerie pour messieurs, telle que chemises à devants de toile, Hickory et fantaisie, chemises de voyage, Jumper's et pantalons denims;

—A MIDI PRECIS—

3 balles stripes Hickory avariés à bord du steamer "Geo Cromwell" lors de son dernier voyage de New York ici, et pour être vendus pour le compte de qui il appartiendra. 16 aout—2

Bouilloire, machines, &c, à l'encan.

PAR H H McLEAN, encanteur.

IL sera vendu, à l'enchère publique, sans réserve, lundi, 17 août, à 10 heures, dans la rue des Magasins—Une bouilloire de locomotive [neuve] deux machines tuyaux en cuivre, &c, cheminée, ancres, chaines, outils de forgeron, [illegible] batterie de cuisine—le tout en parfait état. 16 aout

Vente de 137 balles coton à l'encan

PAR PHINNEY & AMORY. G. W. AMORY, encanteur. Bureau, au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu, lundi, 17 août, à 11 heures, à notre bureau où l'on peut voir des échantillons—137 balles coton.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 15aout

Grande vente de marchandises sèches.

PAR E. ROGER & CO, JOSEPH HOLZ, encanteur. Salles d'encan Nos. 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

MARDI, 18 COURANT.

A 10 heures du matin, à leurs susdites salles d'encan, il sera vendu—

INDIENNES—500 pièces indiennes françaises, lilas, petite et grande largeur,
300 pièces percales françaises, haute nouveauté d'automne,
COTONS BLANCS et ECRUS—200 pièces cotons blancs et écrus des meilleures marques,
TOILES—250 pièces toiles d'Irlande,
FLANELLES—25 pièces flanelle blanche grande largeur,
50 pièces flanelles croisées, bleue, rouge et grise,
25 pièces flanelle imprimée,
CASIMIRS et SATINETS—50 pièces casimirs et satinets extra,
MOLLETON—100 pièces molleton blanc et écru,
BONNETERIE—100 douzaines bas et haussons anglais, français et allemands.

ET

200 lots consistant en

Indiennes américaines, cotonnades, Kentucky jeans, doeskins, toiles grises, coutil Hamilton, stripes, denims, nappes et serviettes, coton à coudre, jupons à ressorts, popelines, challi, mousseline de laine, barèges, mouchoirs batiste, devants de chemises, cotons blancs et écrus 10|4 et 11|4, chemises, chemises de dessous et caleçons, rubans, mouchoirs brodés avec et sans valenciennes, sets, pélerines &c, &c.

Conditions—à la vente. 16aout

Goudron, corde, ficelle, savon, biscuits pilote, whisky, eau de vie, &c, à l'encan.

PAR R. T MONTGOMERY.

IL sera vendu, mardi, 18 du courant, à 11 heures, au magasin d'encan rue du Camp No 35—6 barils goudron, 75 rouleaux corde, 425 do farine, 37 barils biscuits pilote, 275 caisses savon, 1500 livres ficelle d'emballage.

Egalement—Un grand assortiment d'autres épiceries. Conditions—comptant. 16 aout

Meubles, Echelles, Peintures, &c. et Buggy à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur. Bureau, Armory Hall, rue du Camp, No 37.

IL sera vendu, lundi, 17 du courant, à 10 heures du matin, dans la rue Washington, 125—Meubles, échelles, peintures, vieux cans, portes à coulisses.

Egalement—Un Buggy. Conditions—Comptant. 17 aout

Sloops! Sloops!

PAR GEO. E. TYLER, encanteur.

MARDI 18 août 1863, à 11 heures du matin, il sera vendu—Le sloop FLORENTINA, Le sloop FRORESTINA, tels qu'ils sont actuellement au pied de la rue de l'Esplanade, sur le fleuve. Ils sont en parfait état et prêts à partir n'importe quel voyage.

Conditions—comptant, en billets du Trésor 15 at

Vente positive pour clore des consignations!

Eaux de vie françaises, Vins, Liqueurs, Sardines, &c.

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MARDI prochain, dix huit août, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs, MM. Oscar Bercier & Cie, No 77, rue St-Louis, entre Chartres et Vieille-Levée, les articles suivants—

125 futailles eau de vie française en [illegible] de pipes, des marques suivantes: Goldenburg, H. Sutton, Larroude, Otard Dupuis & Co,
100 barriques vin rouge de Bordeaux,
20 demi barriques vin rouge do
2,000 caisses vin rouges et blancs en grandes et demi bouteilles, ayant droit au drawback,
55 caisses vin de Bourgogne, divers crus,
50 caisses liqueurs assorties,
200 demi [illegible],
400 milliers bouchons, pour bouteilles et damejeannes,
Huile d'olives, sardines, &c, &c.

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente. 12aout

Médicaments spéciaux DU *DOCTEUR VERGÉ.*

DEPURATIF—POMMADE—INJECTION—POUDRE—SOLUTION—PILULES—SIROP ANTI-SYPHILITIQUE, &c.

GUERISON RADICALE des Démangeaisons—Rougeurs—Dartres—Boutons—Ulcérations—Ecoulements—Engorgements—Fleurs Blanches et en général toutes les MALADIES SYPHILITIQUES ET DE LA PEAU, par l'emploi des médicaments du Dr VERGÉ. Ces médicaments sont ordonnés selon les cas. S'adresser à la Pharmacie F. GAUDOZ, 7 aout—3m Encoignure Orléans et Bourbon

INJECTION RICORD.

CETTE PREPARATION est la seule employée par le docteur RICORD, toutes les fois que la maladie est récente.

Les écoulements simples sont guéris en quelques jours. A vendre par E. GAUDOZ, 17 juin Encoignure Conti et Bourgogne

Café.

40 sacs café vert, de choix, de la Havane, à vendre par BORNIO & BROTHER, 3juin— Rue Gravier No 34.

Cigarettes "La Honradez".

VINGT-CINQ-MILLE paquets de cigarettes de la marque "La Honradez", venant d'être reçus et à vendre par BORNIO & BROTHER, 29 juin Rue Gravier, No 34.

$1000 de récompense.

LA susdite récompense sera payée à quiconque me donnera des renseignements qui feront condamner la ou les personnes qui ont mis ou fait mettre le feu à la bâtisse occupée par MM. Desommes Frères, au coin des rues Canal et Chartres, dans la nuit du 29 ou le 30 [au matin] du courant. La somme sera payée aussitôt après la condamnation, par JOHN YOUENES, 2 juin— rue Ste-Anne, No 46

J. LUDOWIG,

MARCHAND TAILLEUR,

A transporté son magasin de la rue Commune, No 112, dans la rue du Canal, No 133, entre les rues St-Charles et Carondelet. 21juillet—3m

$20 de récompense.

EGARE OU VOLÉ de chez le soussigné, mercredi, 29, UN GROS MULET noir, haut de 16 mains, étampé H sur l'épaule gauche et trois fers manquants. La personne qui le ramènera chez le soussigné recevra la récompense ci-dessus mentionnée. M. RILEY, 8 aout—12f au coin des rues Tonti et St-Louis.

AVIS.

Belles propriétés à vendre pour des billets de la Banque de la Louisiane.

CES propriétés sont situées dans le Premier et le Troisième District; elles sont offertes à vendre pour cause de départ. S'adresser à JOHN FRANCIS CLAY, broker, 8aout rue Royale, No 52

Mme ALLIAUD, SOMNAMBULE FRANÇAISE,

Rue Tremé, No 248, entre Urgulines et Bayou

TRAITE avec succès les maladies nerveuses, le catarrhe pulmonaire, l'asthme, la gastrite, les aigreurs d'estomac et les digestions difficiles, la diarrhée, la dysenterie, les fièvres tremblantes et les maladies des yeux.—Toutes ces cures sont attestées par un grand nombre de familles considérées de la Nlle Orléans. Consultation tous les jours. 16 juill—3m

MALADIES SECRETES.

Syphylis—Gonorrhée—Ulcérations—Dartres—Plaies anciennes—Scrofules—Scorbut &c, &c.

MR E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris annonce à ses nombreux clients qu'il continue comme par le passé à s'occuper spécialement du traitement des MALADIES SECRÈTES chez les deux sexes.

Les personnes atteintes des maladies de la peau, d'ulcérations, de plaies anciennes, de syphilis à la 2me et 3me période, peuvent être assurées de trouver une guérison radicale. Toutes les maladies chroniques sont traitées avec succès depuis huit années à la pharmacie encoignure Conti et Bourgogne. 17juin

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI BARTHE, Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants. *Salons pour noces et repas de famille.*

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés. 3juil—6m

CIGARES—Les soussignés ont en magasin un très grand stock des marques suivantes et d'autres marques, qu'ils offrent aux marchands en gros à des prix modérés—Españole, Santiago, Figaro, Victoria, El Sol, Mi Gusto, Flor de Moranto, &c, &c. E. J. HART & Co, 1er aout Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

TABACS—Les soussignés ont constamment en magasin et offrent au commerce des tabacs en feuilles et pour tripes—
Goodwin & Bro, à chiquer, pressé, [illegible],
Goodwin & Bro, do yellow Bank,
Goodwin & Bro, do pour habitations,
Goodwin & Bro, à fumer, 2 et 4 onces.
E. J. HART & Co, 1 aout Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

MARBRE, MARBRE!

QUATRE CENTS plaques marbre d'Italie de différentes grandeurs et qualités, 100 blocs do do do, 10 statues en marbre, [illegible] A vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr, 15 juillet 62 et 64, Nouvelle Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Meubles, Meubles.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur. Bureau au coin des rues Gravier et Magasins.

IL sera vendu, lundi, 17 du courant, à 10 heures, dans l'entrepôt No 74 de la rue St. Charles, en face de la rue de l'Union,—Un grand assortiment avarié d'ameublement en noyer, bois de lit bureaux, tables, lavabos, chaises, matelas, tapis, nattes, batterie de cuisine, &c. Conditions—comptant.

Succession de William M. Waltz—No 15,385.—Le bateau à draguer L. H. Place, à l'encan.

PAR McCERREN & LANDRY, G. W. McCERREN, Encanteur. Office et salles d'encan au Masonic Hall, rue St-Charles.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 20 du courant, à 11 heures, au magasin d'encan Masonic Hall, pour le compte de la succession de William M. Waltz, par ordre de l'Hon. J. S. Whitaker, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, No 15,385, en date du 5 mars 1863—

LE BATEAU A DRAGUER L. H. PLACE, avec tous ses appareux et installations, tel qu'il est actuellement dans le canal Claiborne.

Conditions—comptant. 11 aout—15, 20

VENTES JUDICIAIRES.

Rogers Locomotive & Machine Works vs la Compagnie du Grand Chemin de fer de Jackson et de la Nouvelle Orléans.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,544—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi 29 d'août 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de [illegible] et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Soixante-huit (68) BONDS de la construction hypothécaire de la deuxième série de la Compagnie du Grand Chemin de fer de Jackson et de la Nouvelle-Orléans, de mille piastres chacune, numérotés respectivement de 1,001 à 1,068 inclusivement, rachetables le 1er octobre 1891 avec huit pour cent d'intérêt, payables les 1er d'octobre et d'avril de chaque année, signés par E. Salomon, président pro. tem. et R. Charles, secrétaire, datés Nouvelle-Orléans, le 1er octobre 1861, saisis dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM. 17aout—17,20,22,25,29 Shérif de la paroisse d'Orléans

Costa & Seignouret vs Ferrando & Cessac.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 10,631—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi 28 d'août 1863, à 10 heures et demie A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

L'installation du magasin situé au No 65, rue de Chartres, entre Bienville et Conti, ci-devant Ferrando & Cessac à savoir: quatre comptoirs, étagères et installation pour le gaz.

Aussi—Un lot de caisses vides. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication. JAS E. DUNHAM. 17 aout—21,22,25,29 Shérif de la paroisse d'Orléans

Edward Conery vs. G. L. Kouns & Bro.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 15,233—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 26 d'août 1863 à 10 1/2 heures A. M. sur les lieux ci-après désignés à la vente de—

Le fonds de magasin situé rue Front entre celles de la Commune et Gravier, dans le Premier District de cette ville, consistant en grands pupitres pour bureaux, un grand et un petit coffre-forts, un baromètre, tables, divans, réfrigérateurs, chaises, lavabos, berceuses, bureaux, tabourets, fontaines, [illegible] bibliothèque, canapés, side board, armoires, tapis, nappes, serviettes, matelas, [illegible], rideaux, [illegible], balances et leurs poids, [illegible], vermicelle, bouteilles vides, [illegible] whisky, vin d'Oporto, poëles, vitres, glacières, 1 lot de machines, [illegible], verreries et faïence, [illegible] et une quantité d'autres articles trop nombreux pour être mentionnés dans le présent avis. Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. JAS. E. DUNHAM, 14 aout—17,20,22 27 Shérif de la paroisse d'Orléans

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Ignace Riech—No 19,612.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession et à toutes autres personnes que ce peut concerner, d'avoir à déclarer, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. MOREL, 17 aout—17,21,25 Député greffier.

Ecole Supérieure et Primaire,

240......Rue des Remparts......240

Dirigée par M. Ch. CARON.

PENSIONNAT ET EXTERNAT.

CETTE Institution vaste et bien disposée, située dans une des plus belles avenues et sur la ligne des chars, offre toutes les commodités désirables pour des élèves.

L'enseignement répond complètement aux besoins de l'instruction dans ce District, il comprend l'Anglais, le Français, la Lecture, l'Ecriture, l'Orthographe, la Rédaction, l'Arithmétique, la Tenue des Livres, la Géométrie, le Dessin et les principales notions usuelles.

Les cours se font toute l'année sans interruption et il y a classe de 8 à 3 heures et de 4 à 6 tous les jours, le dimanche et après-midi du samedi exceptés.

Chaque élève est porteur d'un Baret constant chaque jour sur sa conduite et son travail.

Des classes du soir [illegible] pour les grandes personnes.

Prix—Classes du jour de 4 à 6 piastres par mois. Pensionnaires de $ [illegible]

Classe du soir $ [illegible] 25juillet—LAS

VINS—50 1/4 barriques Oporto, 15 1/4 do Malaga, 25 1/4 do Malaga, A vendre par E. J. HART & Co, 14 aout— Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

200,000 véritables Cigares DE LA HAVANE.

J'AI reçu par les derniers arrivages un magnifique choix de CIGARES de la Havane, grandeurs assorties, tels que Brevas, Cardinales, Londres, Magnificos, &c, &c, Imperiales, Metidiana, Flor de Narbeja, Partagas [illegible] &c. A vendre par JAYME MAOI, 21juin—1m No 4, rue des Magasins près Canal.

DIVERS.

LAINE—CARTES—COTON—PLATS COTES—BACON—TABAC—THÉ—SAVON. A vendre par A. F. DUNBAR, 1aout— rue de la Commune, No 51.

EXTRAIT DE CAFÉ,

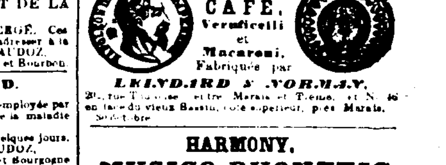

Vermicelli et Macaroni, Fabriqués par LEINHARD & NORMAN, 20, rue Toulouse, entre Marais et Tremé, et No 96 en face du vieux Bassin, côté supérieur, près Marais.

HARMONY,

***MUSICO-PHONETIC* Practical School.**

No 137, rue Dumaine entre Bourgogne et Remparts.

Phonographie, Musique, Langues, Arithmétique, Ecriture, Lecture.

Par une heureuse combinaison musico-phonétique l'art de lire est agréablement enseigné en moins de la moitié du temps et du travail nécessaire avec la méthode ordinaire.

Quoique l'anglais soit la principale langue dans cette institution, le français et l'espagnol sont obligatoires dès que l'élève commence le *Fourth Reader* [4me Livre].

—PRIX—

Pour 4 [ou plus] enf d'une fam, de 5 à 14 ans.	$5	par ms.
" 3 " "	4 50	"
" 2 " "	4 00	"
" 1 " "	3 00	"

Heures de classes, 8½ jusqu'à 3—4½ jusqu'à 6. Demi heure de récréation et exercices gymnastiques vers midi.

Les classes du soir ont lieu de 7 à 10 heures.

Leçons privées de Tenue de Livres, Espagnol, &c, pendant le jour et le soir—chaque élève a un pupitre séparé et un professeur qui l'attend exclusivement—Prix modérés. O. V. AOY, 1mai—1an—12

Mort aux Rats et aux Ravets

Agent le plus sûr et le plus efficace qui ait jamais été offert au public pour l'extermination de cette désagréable vermine.

Méfiez vous des mauvaises contrefaçons, et demandez du véritable "WILSON'S RAT and ROACH EXTERMINATOR."

A vendre par WRIGHT & Cie, No 21, rue de Chartres, entre Canal et Douane. 1er juil—3m Seuls Agents

HUILE DE FOIE DE MORUE IODO-BROMO-PHOSPHOREE DE FOUGERA.

CETTE huile par l'addition de l'IODE, DU BROME et du PHOSPHORE, combinés à la meilleure huile de TERRE-NEUVE, est CINQ FOIS PLUS FORTE que l'huile de foie de morue simple. Par conséquent elle est de beaucoup préférable à toute autre huile, et ceux qui en font usage trouveront ECONOMIE DE TEMPS, D'ARGENT, et de SOUFFRANCES.

Dans les maladies des POUMONS (consomption etc), SCROFULES, RHUMATISMES CHRONIQUES, GONFLEMENT DES GLANDES, AFFECTIONS RACHITIQUES débilité générale etc. l'huile Fougera est certainement le plus sûr et le plus efficace des remèdes connus—Prix du flacon $1.00 Agent E. E. MOUGIN, Pharmacien, Nouvelle-Orléans. Encoignure Dauphine et Douane 19 juin—3m

DIVERS en magasin et à vendre—100 barils porc mess, 10 tierçons jambons, 1000 rames papier, 50 tierçons saindoux, 25 barils gros maquereaux No 2, 100 do farine favorite, 100 do do diverses marques, superfine, 20 barils pommes sèches, 15 caisses tabac à chiquer, 250 douzaines balais assortis, 40 boucauts de sucre de choix, 15 barils sucre en morceaux, Lovering, Philadelphie, 25 caisses thé vert, 150 sacs sel fin, 300 [illegible] de demi gros, 10 barils vieux whisky Bourbon, 80 sacs café Rio, [illegible], 15 frequins beurre de Goshen de choix. FRED. AVET & Co, 25 juill—1m rue Vieille Levée, Nos 40 et 41

Cigares de la Havane.

CINQ milles Brebas Torene, 10,000 Regalias Milan Torene, 10,000 Londres do, 10,000 Flor de Prensados Torene, A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 27juillet—1m 37, Vieille-Levée.

Sangsues Suédoises.

3000 sangsues suédoises, saines et en bon état, en débarquement du steamship Morning Star, à vendre par E. E. MOUGIN, pharmacien, Encoignure Dauphine et Douane.